

 Mercredi 17 juillet 2019 à 11h  La Mole

Inauguration du quai de transit de La Mole

Nouveauté La mise en balle des ordures ménagères – grâce à une presse à balles unique dans la Région Sud



Après 12 mois de travaux de rénovation, le SITTOMAT* et la CCGST** inaugurent le quai de transit des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez situé à La Mole. Le site est désormais opérationnel pour la saison estivale. Les ordures ménagères du Golfe, en forte hausse avec l'afflux touristique, vont ainsi passer par ce quai de transit avant d'être acheminées à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulon. Si nécessaire, elles seront mises en balle grâce à une presse à balles unique en Région Sud et stockées afin de réguler les flux de déchets traités par l'Unité.

*SITTOMAT : Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

**CCGST : Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

POURQUOI UN QUAI DE TRANSIT DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Depuis 2015, la CCGST fait partie du territoire du SITTOMAT. Le Syndicat prend donc en charge le traitement des ordures ménagères des habitants des 12 communes du Golfe.

Au lieu d'être enfouis en décharge, ces déchets ménagers sont ainsi acheminés à l'Unité de Valorisation Énergétique de Lagoubran, à Toulon, où ils seront transformés en énergie après combustion.

Afin d'éviter aux camions de collecte du Golfe de se rendre chaque jour jusqu'à Toulon pour y déposer leurs ordures, le quai de transit de La Mole les réceptionne - et les stocke si nécessaire. Des semi-remorques récupèrent ensuite ces déchets par transfert gravitaire pour les acheminer vers l'UVE, limitant ainsi les trajets.

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR UNE MEILLEURE GESTION

Afin d'optimiser le transport et de réduire l'impact écologique, le SITTOMAT a décidé de rénover ce quai de transit, dont il a la charge depuis 2015. L'ensemble des travaux a été réalisé par le mandataire Campenon-Bernard pour un montant de 4,6 millions d'euros financé à 80% par le SITTOMAT et à 20% par la CCGST. Les études préalables et le suivi (géotechnique, analyse d'odeurs, AMO, architecte...) ont été financés en totalité par le SITTOMAT pour un montant de près de 400 000€.

LA RÉNOVATION A PORTÉ SUR 3 POINTS ESSENTIELS :

- > Le regroupement de tous les déchets ménagers sur un seul et même site pour unifier et simplifier la gestion (ordures ménagères, collecte sélective, encombrants, cartons)
- > La création d'une déchèterie pour la commune de La Mole
- > La mise en balles d'ordures ménagères pendant la saison estivale pour réguler les flux de déchets traités par l'UVE et ainsi lisser le traitement sur l'année en réduisant l'impact de la saisonnalité

CHIFFRES CLÉ DE LA RÉNOVATION DU QUAI DE TRANSIT



17 500 m²

Surface totale du site



Environ 5 millions d'euros

Coût total de la rénovation



12 mois

Durée totale de la rénovation

**Vont transiter par ce quai
chaque année :**

> **36 000** tonnes d'ordures ménagères

> **6 500** tonnes de collecte sélective

> **5 500** tonnes de verre

> **1 420** tonnes de carton

> Zoom sur le regroupement des apports d'ordures ménagères

Pour cette partie des travaux, un bâtiment de transfert a été construit et équipé de 6 trémies de rechargement gravitaire pour gros porteur. Ainsi l'ensemble des déchets produits par la CCGST transiteront par cet emplacement – évitant ainsi le transport par les camions de collecte et donc l'émission de CO₂. Les trémies peuvent recevoir la collecte des ordures ménagères mais aussi la collecte sélective destinée au centre de tri du Muy. Une zone de rechargement des encombrants a été créée, ainsi qu'une zone de plus de 400 m² pour recevoir la collecte du verre.

> Zoom sur la création de la déchèterie

Une déchèterie a été construite pour recevoir les dépôts des habitants de La Mole. Pour ce faire, un quai a été construit pouvant recevoir 5 bennes ainsi qu'une dalle pour recevoir les containers des Déchets Ménagers Spécifiques (DMS) et des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E).



> Zoom sur la mise en balles des ordures ménagères

Pour éviter de recourir à la mise en décharge pendant la saison estivale (surplus de production de déchets due à l'afflux touristique) et pendant les arrêts techniques de l'UVE, une presse à balles permet désormais de mettre en balle les ordures ménagères.

Concrètement, les déchets sont compactés et enrobés d'un film protecteur pour former une balle étanche mesurant **1,2 m³ et pesant environ 800 à 1 000 kg**. Ce procédé permet de ralentir le processus de décomposition - évitant donc les nuisances associées (odeurs, animaux nuisibles...).

Les balles sont ensuite stockées sous un bâtiment dédié de plus de 3 000 m² construit à cet effet en vue de leur transfert ultérieur vers l'UVE qui les traitera en période hivernale. Le bâtiment peut stocker jusqu'à 4 800 balles d'ordures ménagères.

À NOTER : Cette presse à balles est unique en Région Sud. Son coût est de 400 000€ et permettra la mise en balles d'environ 4 000 tonnes d'ordures ménagères.



L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL ENTIÈREMENT INTÉGRÉ

Dès l'étude des travaux, la gestion de l'impact environnemental du site a été intégrée. La gestion des eaux, la protection incendie, la vidéo surveillance sont autant de points qui ont fait l'objet de travaux spécifiques.

De plus, 1 000 tonnes de mâchefers (résidus issus de la combustion des ordures ménagères de l'UVE) ont été valorisées en sous-couches routières pour la réalisation du bâtiment de stockage.

INFO PLUS

Un fauconnier est missionné à proximité du site pour chasser les mouettes qui pourraient gêner les avions de l'aéroport de La Mole situé non loin du quai de transit. L'ensemble des bâtiments de stockage est protégé des oiseaux par des filets.

VISUELS AU LIEN SUIVANT : <https://bit.ly/327Kc3A>

CONTACT PRESSE : **Christelle Guilhaumon** christelle.guilhaumon@declick.com - 06 03 29 41 80